

ANNEXE

AUTORISATION DE MANŒUVRE

Transmis pour action à EMZD METZ

1. NOM ET NATURE DE L'EXERCICE

Exercice nommé « *Royal Thunderstruck* » organisé par le 1^{er} régiment d'artillerie.

Manœuvre tactique d'artillerie (MO 120) en terrain militaire et hors terrain militaire.

Cette activité sera sans blindés chenillés, avec aéronefs, sans moyens de franchissement, sans artifice et sans munitions hors des camps militaires. L'effectif sera inférieur à 150 personnes.

2. CALENDRIER DE L'EXERCICE

L'exercice hors terrain militaire se déroulera du 02 au 04 avril 2024 dans la zone de manœuvre dessinée en pièce jointe.

3. FORMATIONS PARTICIPANT À L'EXERCICE

Régiment leader : 1^{er} régiment d'artillerie.

Adresse : Quartier Ailleret, BP 60538. 90016 BELFORT CEDEX

Participants français : 1^{er} régiment d'artillerie, 35^e régiment d'artillerie parachutiste, 5^e régiment de Dragons

Participants étrangers : 1 délégation britannique, 1 délégation allemande.

4. LIEU DE L'EXERCICE

Quadrilatère comportant limites Nord-Est-Sud-Ouest (cf. carte jointe).

Bourogne (90) / Valdahon (25) / Besançon (25) / Lure (70)

Les troupes de manœuvre devraient circuler dans l'intégralité du quadrilatère de manœuvre à pied comme en véhicule.

5. RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ

Capitaine Benjamin FEVER, officier adjoint de la 1^{ère} batterie.

Téléphone : 03.84.57.55.16. ou 06.42.65.56.77.

Adresse intradef : benjamin.fever@intradef.gouv.fr

6. MOYENS ENGAGÉS

6.1. Effectif

Effectif total : 120

6.2. Véhicules

6.2.1. Engins blindés à roues

Type	Nombre	L x l x h (m)	Masse
VAB	2	Conforme au gabarit routier	
PVP	3	Conforme au gabarit routier	
PPLOG	1	Conforme au gabarit routier	
VBL	1	Conforme au gabarit routier	
FUCHS	1	Hors gabarit (Catégorie 1)	

6.2.2. Autres véhicules

Type	Nombre	L x l x h (m)	Masse
GBC 180	8	Conforme au gabarit routier	
VT4	13	Conforme au gabarit routier	
FORD RANGER	3	Conforme au gabarit routier	

7. ITINERAIRES UTILISÉS / Communes concernées

Déplacements à pieds ou en véhicule dans l'intégralité de la zone de manœuvre.

Les reconnaissances seront effectuées en janvier et février 2024.

8. ZONES DE MANŒUVRE

La zone de manœuvre est délimitée par le quadrilatère suivant :

Bourogne (90) / Valdahon (25) / Besançon (25) / Lure (70)

Elle englobe le quartier Ailleret du 1^{er} RA et ne nécessite donc pas de crédits de mouvement.

9. BIVOUACS ET GITES D'ÉTAPES

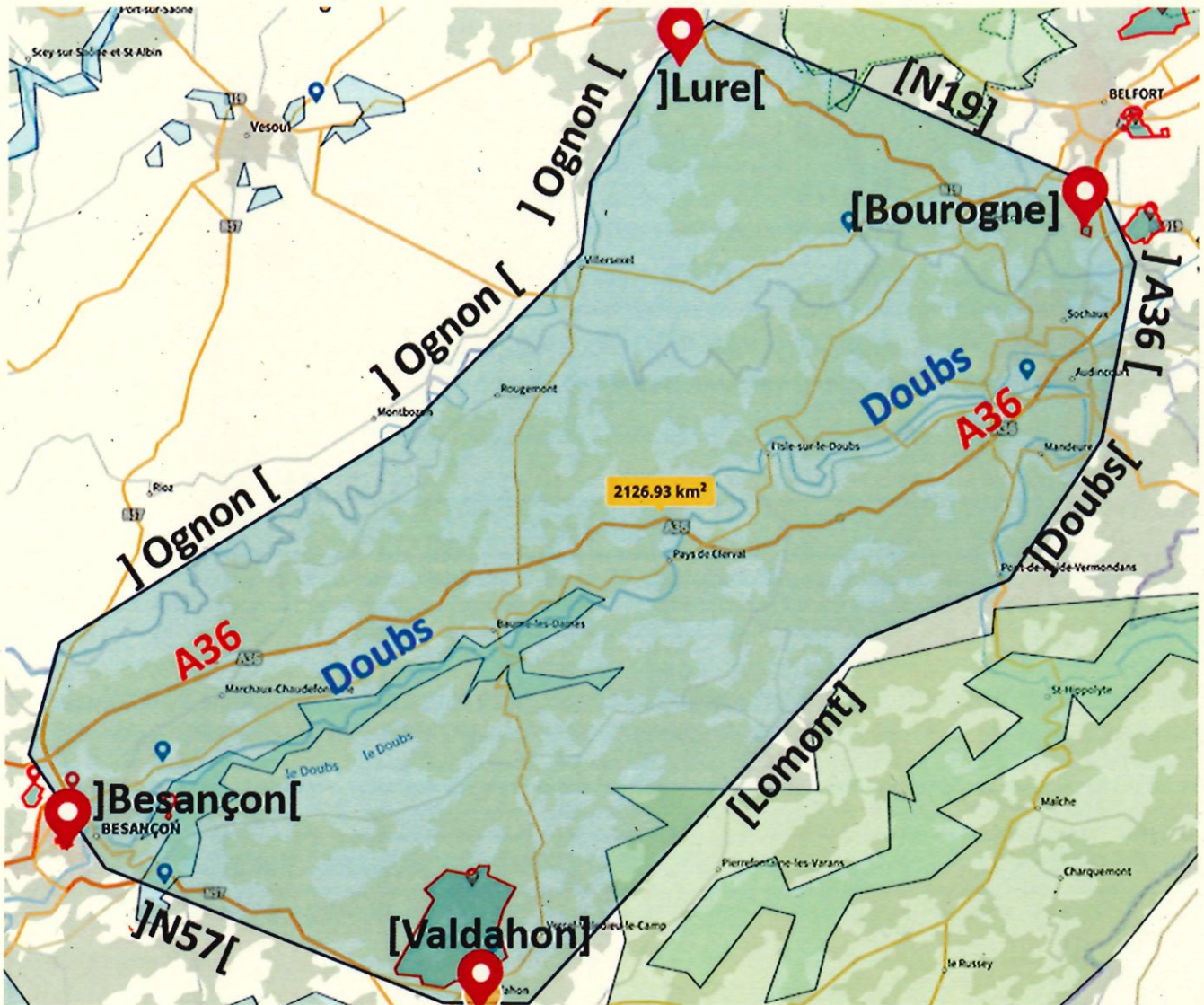
Des bivouacs tactiques auront lieu dans la zone de manœuvre, sur des terrains ayant fait l'objet de reconnaissances et de demandes d'autorisation préalables.

10. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LES CONTACTS DÉJÀ PRIS OU À VENIR

Une lettre à l'ONF, aux communes traversées, aux propriétaires des terrains concernés et aux autorités locales sera envoyée au mois de janvier 2024.

Une prise de liaison avec les propriétaires des terrains concernés ainsi que les autorités locales aura lieu lors des reconnaissances.

ZONE de MANŒUVRE



GABARIT DU VÉHICULE LE PLUS CONTRAIGNANT

GBC 180 ATM 15



Longueur	7,3 mètres
Largeur	2,50 mètres
Hauteur sans antenne	3,525 mètres
Hauteur avec antenne haubanée	4,350 mètres
Hauteur du mat déployé	9 mètres
Hauteur totale avec mat déployé	14 mètres
Masse totale	10,5 tonnes

FUCHS A4



Longueur	6,76 mètres
Largeur	2,98 mètres
Hauteur sans antenne	2,75 mètres
Masse totale	14.3 tonnes